

URBANISME & LOGEMENT : **Construire un village cohérent et harmonieux**

Notre stratégie repose sur deux pôles d'urbanisation (conforme au Plu-H) :

- Autour de la salle des fêtes et du stade : création d'un véritable **CŒUR DE VILLAGE** dynamique, mêlant commerces, artisanat, logements sociaux, accessions et services culturels.
- Au-dessus du parking de l'école : développement d'un **ECOQUARTIER** comprenant des logements adaptés intergénérationnels, d'une maison médicale et de services à la personne, pour répondre aux besoins de toutes les générations. Proposer des logements pour nos jeunes et nos anciens est essentiel à la vie de notre commune et à son avenir.

Ces aménagements seront pensés pour préserver notre identité savoyarde tout en améliorant la qualité de vie et maîtrisant l'énergie.

Deux zones d'aménagement cohérentes

Cœur de village Domaine de la Fruitière (vie active et dynamique)

Avec le Cœur de Village et Espace Sportif :

- commerces,
- services,
- logements sociaux,
- accession libre,
- espaces culturels.

Secteur école ECOQUARTIER

- logements passifs en accession,
- intergénérationnel,
- maison médicale,
- services à la personne.

PROJET STRUCTURANT : **Le Cœur de Village**

Au cœur de ce mandat, un projet majeur structurera durablement Marigny-Saint-Marcel : la création d'un Cœur de Village, vivant et multifonctionnel.

Ce centre sera le nouveau cœur de Marigny-Saint-Marcel : situé autour de la salle des fêtes, elle sera un lieu de vie, de rencontre, de culture et d'activités. Elle intégrera des commerces comme une boulangerie, un marché des produits locaux, restaurant, microbrasserie, une salle culturelle, une salle de jeux interactive, des logements en R+2 et un grand parking. Elle sera financée en partie par le privé, les organismes sociaux, et autres aides publiques.

L'architecture devra s'inspirer du style savoyard moderne et respectera l'environnement naturel. Ce projet a pour objectif de créer une centralité forte et d'attirer de nouveaux services aux habitants de notre commune ainsi que des activités culturelles et commerciales.

Ce projet sera porté par la commune, et monté avec un consortium de plusieurs entreprises en vue d'une coopération pour l'exécution de l'opérations économiques, financières et culturelles.

Ce projet avec celui de l'Écoquartier nécessitera de revoir le schéma de circulation notamment au niveau du feu de Marigny. Un projet global sera étudié pour sécuriser le carrefour et pour fluidifier la circulation.

Il est temps pour Marigny Saint Marcel d'avoir un projet global et structurant pour les prochaines décennies.